

N° 24-11-42

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le trente novembre, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 novembre 2024.

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DELAUD, ROUXEL, MANIANGA-KEYET, DA SILVA PEDRO, KERJEAN, FORTIN.
Mmes JACQUENET, DESPINS, VOLLAND.

ABSENTE : Mme FOURNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MANIANGA-KEYET.

Nombre de Conseillers :

En exercice : **11**

Présents : **10**

Votants : **10**

**OBJET : Décision
modificative n° 3**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **adopte la décision modificative suivante** :

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		
Art. 613	Locations	1 540 €
Art. 615221	Entretien, réparation bâtiments	- 705 €
Art. 618	Divers services extérieurs	1 480 €
Art. 622	Honoraires	1 800 €
Art. 626	Frais postaux et télécom.	821 €
Art. 62878	Remboursements frais à des tiers	105 €
Art. 6288	Autres services extérieurs	81 €
Art. 633	Impôts, taxes, versements	300 €
Art. 635	Autres impôts, taxes	32 €
Art. 6450	Charges sécurité sociale/prévoyance	- 300 €
Art. 023	Virement à la section d'inv.	660 €
TOTAL		5 814 €
RECETTES		
Art. 781	Reprise de provision/créances	167 €
Art. 70311	Concessions cimetière	500 €
Art. 74718	Autres participations État	93 €
Art. 752	Revenus des immeubles	3 897 €
Art. 75888	Autres	200 €
Art. 773	Mandats annulés	297 €
Art. 72 (042)	Travaux en régie	660 €
TOTAL		5 814 €

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

03 DEC. 2024

Breil
Levallois

ID : 078-217801042-20241130-DEL_24_11_42-DE

INVESTISSEMENT		
DÉPENSES		
Art. 212 (040)	Travaux en régie	660,00 €
Art. 21612	Biens historiques et culturels	12 858,60 €
Art. 2152	Installations de voirie	- 2 571,72 €
TOTAL		10 946,88 €
RECETTES		
Art. 021	Virement section fonct.	660 €
Art. 1323	Subvention Département	10 286,88 €
TOTAL		10 946,88 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 2 décembre 2024.

Le Maire,
Bernard MOISAN

